Le 07/10/2020

Cher(ère) associé(e),

Concerne : Assemblée Générale extraordinaire de la SC Pwiic

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale extraordinaire de la SC Pwiic qui aura lieu le **vendredi 23 octobre 2020 à 09 H 30**.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Modification et précision de l'objet, des buts, de la finalité et/ou des valeurs et discussion sur le rapport de l'organe de gestion.
2. Décision d'adapter les statuts de la société aux dispositions du Code des sociétés et des associations.
3. Adaptation du capital de la société au Code des sociétés et des associations.
4. Création d'une nouvelle classe de parts sociales.
5. Rapport de l'organe d'administration justifiant la création d'une classe d'actions et rapport du réviseur désigné par l'organe d'administration.
6. Adoption de nouveaux statuts en concordance avec le Code des sociétés et des associations.
7. Adresse du siège.
8. Site internet et adresse e-mail.
9. Pouvoirs.
10. Divers.

Vous trouverez sur les liens suivants Les nouveaux statuts coordonnés, le rapport de l'organe d'administration justifiant la création d'une nouvelle classe d'actions, ainsi que le rapport du réviseur désigné par l'organe d'administration.

La réunion se tiendra au cabinet de la notaire Nathalie Guyaux, à 1030 Bruxelles (Schaerbeek), Boulevard Lambermont, 374.

Conformément à l'article 31.3.2. des statuts, les associés qui souhaitent participer à l'assemblée générale ordinaire sont priés de bien vouloir notifier leur intention avant le 21.10.2020. Si l'associé(e) est une personne morale, nous vous remercions de nous communiquer le nom de la personne physique désignée par la personne morale pour la représenter à cette assemblée générale.

En comptant sur votre participation, nous vous prions d'agréer, Cher(ère) associé(e), l'expression de nos meilleurs sentiments.

Cordialement.

Nathalie DEVRIESE

Administrateur-gérant